

# Résumé

La pollution par les microplastiques fait partie des nouveaux problèmes d'environnement les plus répandus. Les océans, les masses d'eau douce, les sols et l'air sont aujourd'hui largement contaminés par ces minuscules morceaux de plastique qui, une fois dans l'environnement, peuvent se morceler en fragments plus petits encore et s'avèrent très persistants. Du plancton aux grands mammifères, les espèces aquatiques sont couramment exposées aux microplastiques, qu'elles ingèrent ou inhalent, et il en va de même des êtres humains.

Cette pollution provient d'un grand nombre de sources, dont les déversements industriels accidentels, les rejets de microplastiques ajoutés à dessein à certains produits (lessives et produits cosmétiques destinés à être rincés, par exemple) et l'usure de produits synthétiques (textiles, pneumatiques, etc.) durant leur utilisation. Chaque année, près de 3 millions de tonnes de microplastiques parviennent ainsi dans l'environnement. Cette pollution est en outre alimentée par la dégradation des déchets plastiques rejetés dans l'environnement.

Les microplastiques suscitent des inquiétudes en raison de leurs conséquences pour la qualité de l'eau et de leurs répercussions potentielles sur les écosystèmes et la santé humaine. Des expériences menées en laboratoire ont montré que leur ingestion pouvait nuire à la santé des organismes aquatiques, même si les seuils de risque restent entourés d'importantes incertitudes. Les principaux motifs de préoccupation sont la présence dans les matières plastiques de substances chimiques toxiques et d'additifs dont on sait ou soupçonne qu'ils perturbent le système endocrinien, ainsi que le risque de fixation de polluants organiques persistants présents dans l'environnement sur les microplastiques. Même s'il est difficile d'établir des évaluations fiables faute de données complètes, le caractère persistant des matières plastiques et les projections tablant sur une hausse rapide et ininterrompue des niveaux de pollution somment les pouvoirs publics d'agir pour atténuer les risques présents et futurs pour les écosystèmes et la santé humaine.

Dans les pays de l'OCDE, la prévention de la pollution par les microplastiques retient de plus en plus l'attention des décideurs depuis quelques années. La productivité des ressources, la gestion durable des plastiques, la prévention des rejets dans l'environnement et la préservation de la qualité de l'eau y figurent en bonne place parmi les objectifs de la politique de l'environnement et transparaissent également dans les Objectifs de développement durable 6, 12 et 14.1. La Recommandation du Conseil de l'OCDE sur l'eau préconise que les Adhérents préviennent, réduisent et gèrent la pollution de toutes origines, tout en prêtant attention aux nouveaux polluants préoccupants, dont les microplastiques.

Des mesures prises récemment – notamment les restrictions visant les plastiques à usage unique et les produits cosmétiques à rincer contenant des microbilles, ainsi que l'amélioration des pratiques de gestion des déchets – peuvent en partie réduire la consommation de plastiques et atténuer leur rejet dans l'environnement. En revanche, les émissions imputables à l'usure de certains produits représentent un problème complexe, qui n'est généralement pas ciblé par les mesures en vigueur alors qu'il est à l'origine d'une part non négligeable des microplastiques présents dans l'environnement. Par ailleurs, si les rejets de déchets plastiques ont lieu principalement dans les économies émergentes, les pays de l'OCDE portent une importante responsabilité dans ceux de microplastiques. À eux seuls, l'Amérique du Nord, l'Europe de l'Ouest et le Japon produisent près d'un tiers des rejets directs de microplastiques, dont 62 %

proviennent de l'abrasion des pneus et des vêtements en tissu synthétique. Dans ces conditions, plusieurs pays de l'OCDE ont entrepris de rechercher plus activement des solutions pour abaisser ces émissions.

Le présent rapport propose des éclairages concrets pour aider à réduire au minimum les rejets non intentionnels de microplastiques par les produits et leurs répercussions potentielles sur la santé humaine et les écosystèmes. Il évalue la faisabilité et l'utilité des mesures envisageables pour atténuer la pollution des milieux marins et dulcicoles par les microplastiques, en s'intéressant plus particulièrement aux produits textiles et aux pneus des véhicules, auxquels sont imputables entre la moitié et les deux tiers des rejets de microplastiques dans l'environnement (hors dégradation des déchets plastiques).

Les textiles et les pneus donnent lieu à des émissions de microplastiques et influencent celles-ci à plusieurs étapes de leur cycle de vie. Par conséquent, il existe un large éventail de points d'application potentiels pour les mesures d'atténuation.

- Les *approches à la source*, comme celles promouvant une conception et une production durables des textiles, des pneus et des produits complémentaires (lave-linge, lessives, revêtements routiers, véhicules), visent à rendre les produits moins susceptibles de contribuer à la production de microplastiques.
- Les *approches ciblant l'utilisation*, comme celles promouvant l'adoption de pratiques optimales (bon réglage du lave-linge, écoconduite, etc.) et de technologies d'atténuation (filtres à microplastiques, par exemple), visent à réduire les rejets évitables.
- Les *approches en fin de vie*, comme l'amélioration des pratiques de gestion des déchets, visent à éviter les rejets dans l'environnement de déchets pouvant contribuer à la production de microplastiques.
- Les *approches en bout de chaîne*, comme l'amélioration de la gestion et du traitement des eaux usées, des eaux pluviales et des ruissellements routiers, visent à empêcher les microplastiques émis de parvenir dans les masses d'eau.

## Éclairages pour l'action publique : une approche globale axée sur le cycle de vie afin de combler les déficits de connaissances et d'exploiter les synergies entre domaines d'intervention

Au vu des incertitudes encore nombreuses et des risques de vastes répercussions des microplastiques sur les écosystèmes et la santé humaine, il est recommandé d'agir concrètement pour réduire les rejets. Cette action doit être proportionnée, cohérente avec les cadres d'action existants, adossée à une analyse coûts-avantages appropriée et suffisamment flexible pour encourager la recherche scientifique et l'innovation dans le domaine des solutions antipollution. Lorsque la lutte contre la pollution par les microplastiques induit des coûts supplémentaires, il convient d'être attentif à leur répartition équitable et de veiller à ce que la charge de la mise en œuvre des mesures correspondantes soit partagée entre les intervenants des filières du textile/de l'habillement et des pneumatiques.

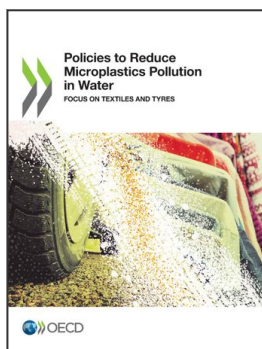
La manière la plus efficace de s'attaquer au problème consiste vraisemblablement à recourir à une panoplie de mesures d'atténuation ciblant plusieurs points du cycle de vie des produits qui donnent lieu à des rejets. Les mesures visant à agir à la source sur les émissions de microplastiques présentent sans doute le plus fort potentiel. La prévention est souvent plus économique que le traitement ou la remise en état après coup, surtout lorsque la pollution provient de sources diffuses (particules produites par l'usure des pneus, microfibrilles textiles en suspension dans l'air...). Néanmoins, les points d'entrée des microplastiques dans l'environnement sont variés et le risque de pollution l'eau ne peut pas être combattu seulement par des mesures en amont. Celles-ci doivent au contraire être complétées par des solutions efficaces en bout de chaîne.

La réduction et la gestion des rejets de microplastiques provenant de produits nécessitent vraisemblablement de hiérarchiser les interventions possibles dans une optique stratégique et de prendre en considération l'ensemble de leurs effets. Des travaux de recherche ont mis en évidence plusieurs pratiques et technologies d'atténuation pouvant être mises en œuvre à différentes étapes du cycle de vie des textiles et des pneus, mais des études et données complémentaires sont souvent nécessaires pour apprécier leur rapport coût-efficacité, leur applicabilité, ainsi que le risque de conséquences indésirables ou de corrélations négatives avec d'autres objectifs des pouvoirs publics. Quant aux mesures envisageables ciblant les consommateurs (afin qu'ils consomment moins de produits textiles ou adaptent leur comportement au volant, par exemple), il serait utile d'étudier plus avant la probabilité qu'elles fassent effectivement évoluer les comportements.

Si la seule lutte contre la pollution par les microplastiques n'est guère susceptible de motiver de coûteuses décisions d'investissement ou de justifier que l'on sacrifie d'autres objectifs de l'action publique, la mise à profit ou l'adaptation des mesures existantes dans d'autres domaines d'intervention peut être porteuse de gains importants. À titre d'exemple, les mesures visant à faire baisser les déplacements en voiture et à encourager la transition vers des modes de transport plus durables, qui répondent généralement à la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique, peuvent aussi contribuer à faire reculer les rejets de microplastiques imputables à la circulation routière. De même, certaines mesures en bout de chaîne destinées principalement à gérer d'autres risques (autres polluants, inondations, etc.), comme le recours à des technologies améliorées d'épuration des eaux usées ou à des solutions fondées sur la nature, peuvent être très bénéfiques à la lutte contre la pollution microplastique.

Les considérations qui précèdent permettent de dégager les orientations suivantes pour l'action des pouvoirs publics face à la pollution par les microplastiques provenant des textiles et des pneus :

- De *nouvelles études* sont nécessaires pour réduire le déficit de données sur la toxicité des microplastiques pour les espèces sauvages et les êtres humains, pouvoir évaluer de façon plus rigoureuse les risques que posent les microplastiques dans différents milieux de l'environnement et étayer l'analyse coûts-avantages des interventions visant à en réduire les rejets. *La coopération et la mise en commun des informations aux plans international et interdisciplinaire* seront essentielles pour faire avancer la recherche et pour *uniformiser et harmoniser les méthodes d'essai* (compte tenu de la variabilité des lieux et sites de recherche), comme celles portant sur les taux de rejet de microfibrilles et d'abrasion des pneumatiques. En outre, la création de bases de données communes pourra permettre de prendre des décisions bien étayées aux niveaux national et international dans des délais plus courts et à moindre coût.
- À court terme, des *mesures d'atténuation bénéfiques en tout état de cause* permettront de bien avancer dans la lutte contre les émissions de microfibrilles et les rejets de particules imputables à l'usure des pneus et des routes. Ce sont les bonnes pratiques et technologies qui ont un coût de mise en œuvre peu élevé et ne risquent guère d'avoir des conséquences imprévues (en déplaçant les pressions exercées sur l'environnement, par exemple), et/ou qui sont porteuses d'*avantages connexes* pour l'environnement en ce qu'elles permettent à la fois de lutter contre les répercussions environnementales du secteur du textile et de l'habillement et du transport routier et, par exemple, de répondre aux objectifs d'atténuation du changement climatique et d'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau.
- Lorsque de meilleures informations seront disponibles sur l'efficacité des mesures d'atténuation, des *dispositions supplémentaires plus ciblées* devront être prises pour imposer, favoriser ou encourager l'adoption de bonnes pratiques et de technologies idoines. Certaines pistes d'action, comme l'obligation d'équiper les lave-linge de filtres à microplastiques et les initiatives de sensibilisation des consommateurs, sont déjà explorées par les gouvernements.



Extrait de :

## Policies to Reduce Microplastics Pollution in Water Focus on Textiles and Tyres

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/7ec7e5ef-en>

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2021), « Résumé », dans *Policies to Reduce Microplastics Pollution in Water : Focus on Textiles and Tyres*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/01525af1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.